

AU SOMMAIRE

CLIMAT DES AFFAIRES	2
SALAIRE MOYEN PAR PERSONNE	4
EFFECTIF SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ	5
CHÔMAGE ET DEMANDEURS D'EMPLOI	10

OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE



TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL

LES IDÉES À RETENIR DANS LA LOIRE :

Une amélioration de la santé financière des entreprises.

Un ralentissement de la croissance du salaire moyen par personne.

Un rebond de la croissance de l'effectif salarié privé.

En dehors de la construction dont les effectifs diminuent, tous les secteurs d'activités sont concernés par cette augmentation.

Une stabilisation du taux de chômage pour le troisième trimestre consécutif.

+ 0,4% de l'effectif salarié privé dans la Loire (+0,5% en région) au 4^e trim. 2016 par rapport au 3^e trim. 2016)

2 230€ brut par mois
c'est le salaire moyen par personne dans la Loire au 4^e trim. 2016

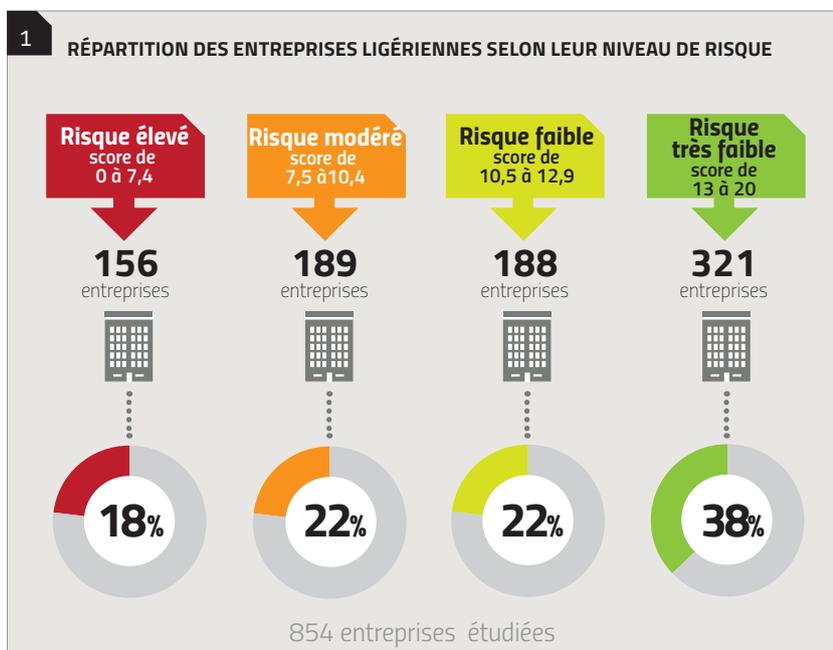
+ 0,4% du salaire moyen par personne dans la Loire (+0,4% en région) au 4^e trim. 2016 par rapport au 3^e trim. 2016

9,9% de taux de chômage dans la Loire (8,7% en région) au 3^e trim. 2016, et une tendance à la hausse.

60% c'est la part d'entreprises ligériennes dont le score traduit un risque de défaillance assez faible à très faible

38 000 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A enregistrés à Pôle emploi dans la Loire, en baisse de 1,1% (-1,5% en région) au 4^e trim. 2016 par rapport au 3^e trim. 2016.

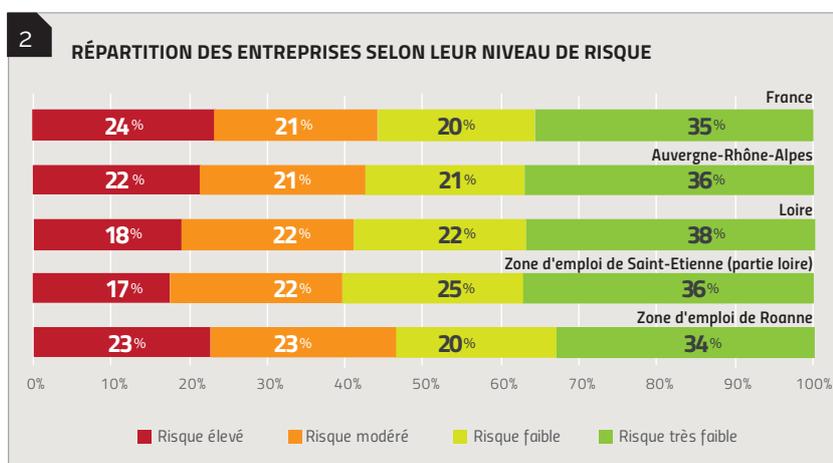
CLIMAT DES AFFAIRES



DANS LA LOIRE, 60% DES ENTREPRISES SONT NOTÉES FAVORABLEMENT, 18% TRÈS DÉFAVORABLEMENT

Sur les 854 entreprises ligériennes analysées : 60% ne présentent pas de risque, 22% présentent un risque modéré, 18% ont un risque de défaillance à 24 mois.

Près de 2 800 emplois dépendraient d'entreprises dont le risque de défaillance est très faible, 1250 emplois d'entreprises à risque élevé.



LA ZONE D'EMPLOI DE ROANNE PRÉSENTE LA PLUS FORTE PROPORTION D'ENTREPRISES À RISQUE ÉLEVÉ

Le département de la Loire affiche davantage d'entreprises notées très favorablement que la région et la France (38% des entreprises ont un risque très faible contre respectivement 36% et 35%). Dans la zone d'emploi de Roanne, 23% des entreprises sont considérées à risque élevé, contre 17% dans celle de Saint-Etienne.

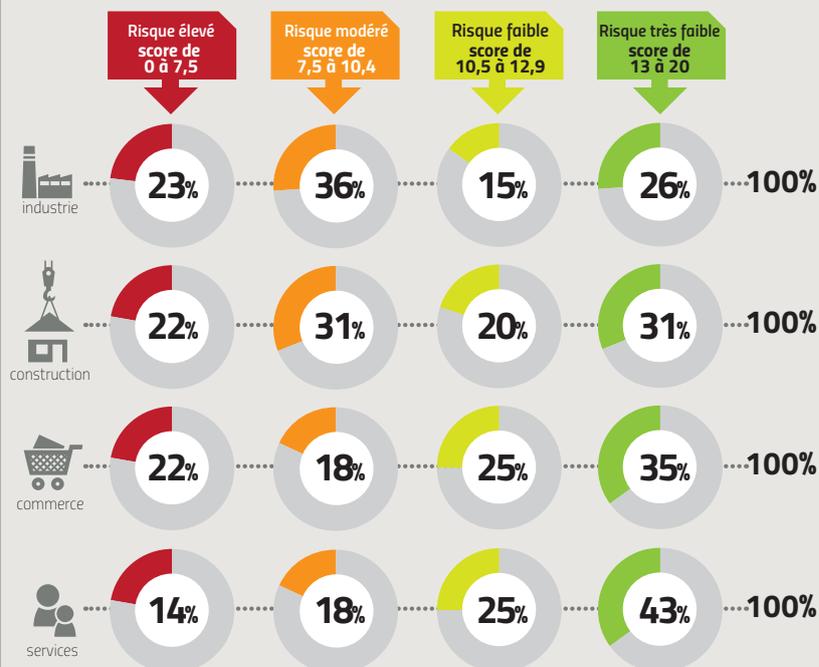
Au 31 décembre 2016, la Loire répertoriait près de 20 390 établissements salariés privés. L'analyse du climat des affaires, représentative du tissu économique, porte sur près de 900 entreprises. Cette donnée est généralement fournie à la date d'édition du tableau de bord. Or, la Base Diane connaît actuellement une restructuration qui ne permet pas l'actualisation du score. La donnée date donc de juin 2017.

UN RISQUE PLUS ÉLEVÉ DANS L'INDUSTRIE ET PLUS FAIBLE DANS LES SERVICES

Trois secteurs à risque élevé : l'industrie, la construction et le commerce (respectivement 23%, 22% et 22% des entreprises, 18% tous secteurs confondus) ;

Un secteur à risque très faible : les services (43%, 38% tous secteurs).

3 RÉPARTITION DES ENTREPRISES LIGÉRIENNES SELON LEUR NIVEAU DE RISQUE ET LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

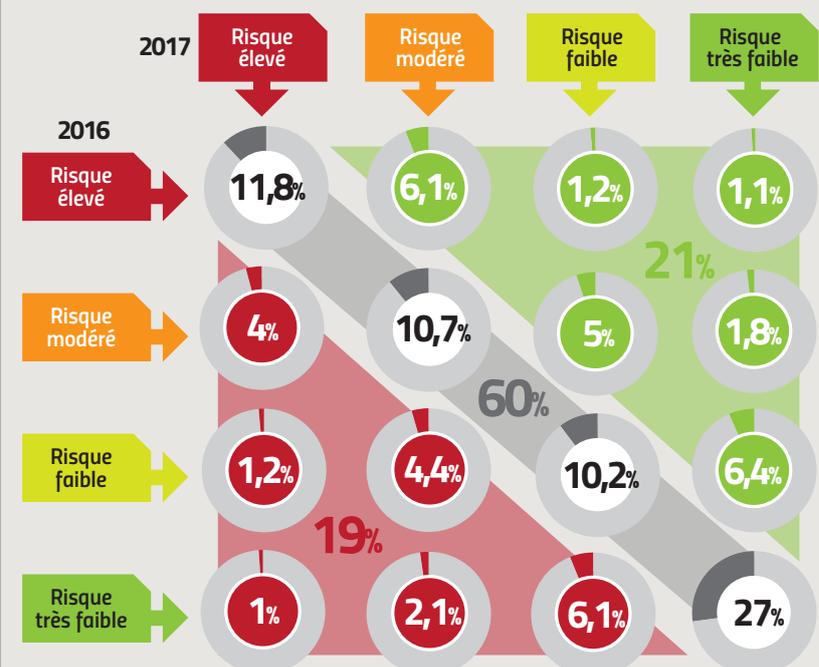


21% DES ENTREPRISES ONT AMÉLIORÉ LEUR SCORE PAR RAPPORT À L'ANNÉE DERNIÈRE

En comparant la situation des entreprises du panel par rapport à leur score de 2016, on observe que 21% des entreprises ont enregistré une amélioration de leur score, 19% des entreprises ont vu leur score se dégrader.

Le solde des scores est de +2 points.

4 RÉPARTITION DES ENTREPRISES LIGÉRIENNES SELON LA VARIATION DU SCORE SUR UN AN



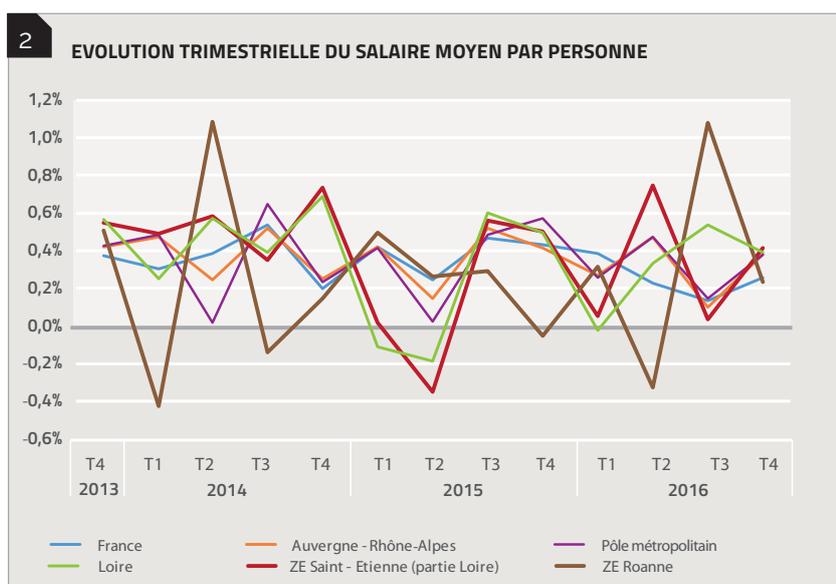
Aide à la lecture : 6,4% des entreprises qui présentent un risque très faible en 2017 étaient en situation de risque faible en 2016. Elles ont vu leur situation s'améliorer.

SALAIRE MOYEN PAR PERSONNE

1	Niveau 2016 T4 (en €)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution trimestrielle (en €)	Evolution annuelle (en %)
France	2 535	0,3%	7	1,0%
Auvergne- Rhône-Alpes	2 420	0,4%	9	1,2%
Pôle métropolitain	2 540	0,4%	10	1,3%
Loire	2 230	0,4%	9	1,2%
Zone d'emploi de Roanne	2 090	0,2%	5	1,3%
Zone d'emploi de Saint- Etienne	2 265	0,4%	9	1,3%

UN SALAIRE EN DEÇÀ DU NIVEAU RÉGIONAL, NATIONAL ET DE L'AML

Au 4^e trimestre 2016, le salaire moyen par tête s'élève à 2 230 € par mois dans la Loire, chiffre nettement inférieur au salaire moyen observé dans le Pôle métropolitain, en région et en France.



UN RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE DU SALAIRE À ROANNE ET DANS LA LOIRE

Bien qu'en augmentation, la croissance du salaire moyen par tête connaît un fort ralentissement dans la zone d'emploi de Roanne au dernier trimestre 2016. A l'inverse, la croissance est amplifiée dans la zone d'emploi de Saint-Etienne, dans le pôle métropolitain ainsi qu'aux niveaux régional et national.

Le SMPT de la zone d'emploi de Roanne reste modeste par rapport à celui des autres territoires.

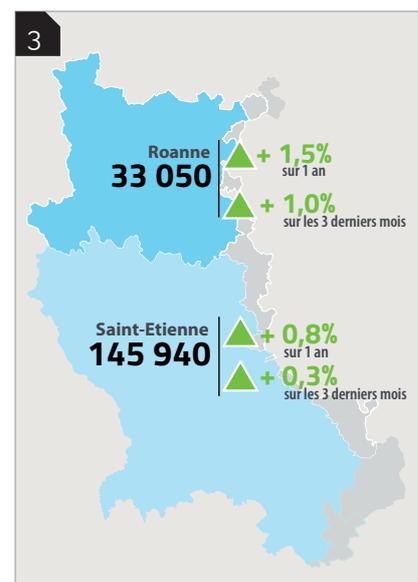
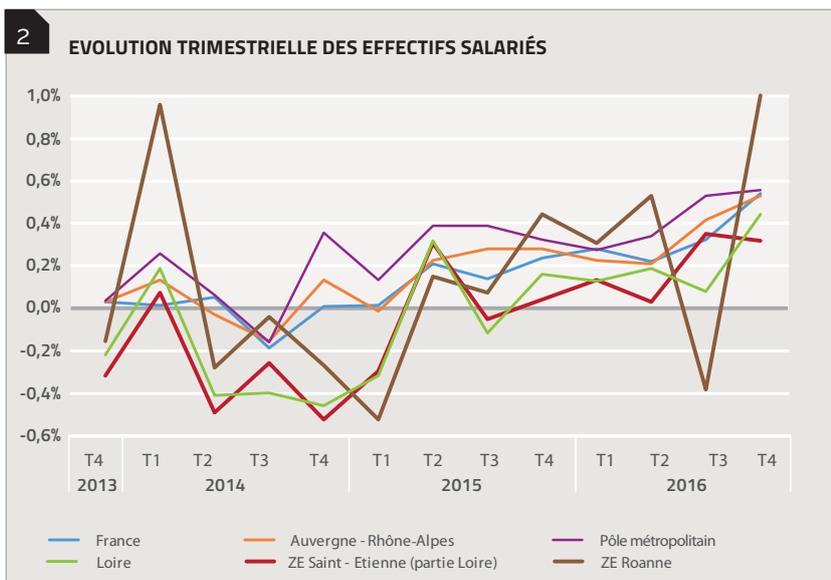
EFFECTIF SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ

1	Effectifs sal. 2016 T4 (en nombre)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution trimestrielle (en nombre)	Evolution annuelle (en %)
France	17 918 170	0,5%	96 540	1,4%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 212 310	0,5%	11 700	1,4%
Pôle métropolitain	988 070	0,6%	5 460	1,7%
Loire	187 990	0,4%	830	0,8%
Zone d'emploi de Roanne	33 050	1,0%	330	1,5%
Zone d'emploi de Saint-Etienne	145 940	0,3%	460	0,8%

AUGMENTATION DES EFFECTIFS SALARIÉS DANS LA LOIRE

Les gains d'effectifs salariés privés s'accroissent clairement au 4^e trimestre 2016 dans la Loire (+0,4%). Ce constat est également perceptible aux niveaux régional et national (+0,5%) ainsi que dans le Pôle métropolitain (+0,6%).

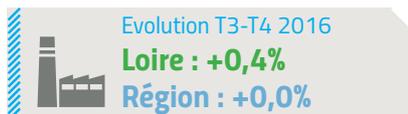
Alors que la zone d'emploi de Roanne renoue avec la croissance de l'emploi au dernier trimestre 2016 (+1,0%), celle de Saint-Etienne affiche une stabilisation des effectifs salariés.



UNE CROISSANCE QUI CONCERNE TOUS LES SECTEURS SAUF LA CONSTRUCTION

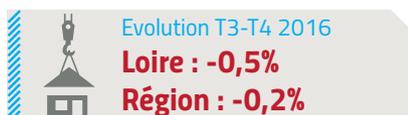
L'INDUSTRIE : LA FIN DU RECUL DES EFFECTIFS

La Loire affiche une rupture de tendance dans l'évolution des effectifs industriels au 4^e trimestre 2016, gagnant ainsi 195 emplois. Cette évolution contraste avec la stabilisation des effectifs régionaux et nationaux.



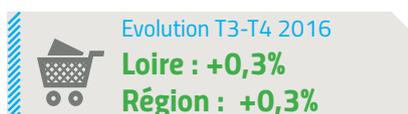
LA CONSTRUCTION : DES PERTES D'EFFECTIFS QUI S'ACCROISSENT

La construction ligérienne subit de nouvelles baisses d'effectifs au 4^e trimestre 2016 (-70 postes) ; des pertes plus importantes qu'aux niveaux régional et national.



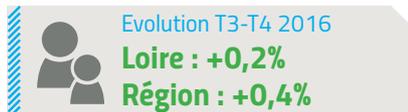
LE COMMERCE : HAUSSE DES EFFECTIFS

Comme aux niveaux régional et national, le commerce semble s'orienter vers une croissance des effectifs au 4^e trimestre 2016 (gain de 90 postes).



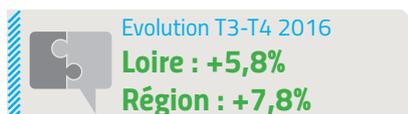
LES SERVICES : RETOUR À LA HAUSSE DES EFFECTIFS

Après une baisse des effectifs des services, la Loire affiche une croissance au dernier trimestre 2016, gagnant ainsi 175 postes. Cette augmentation est toutefois beaucoup plus modeste qu'aux niveaux régional et national.

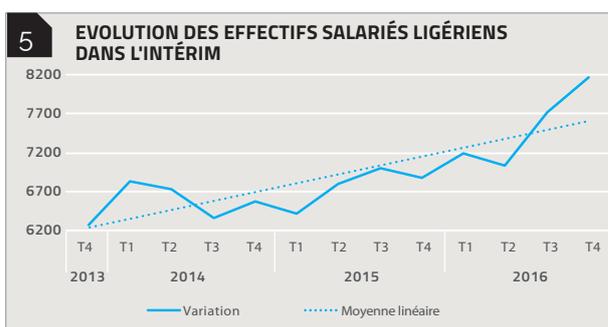
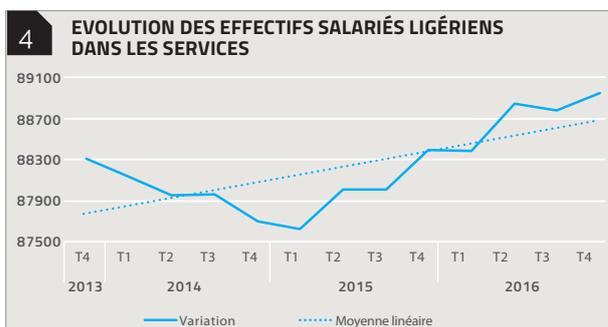
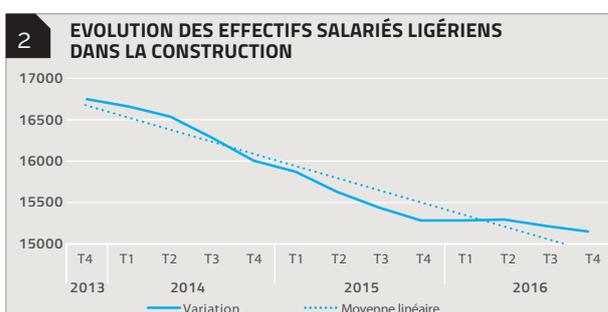
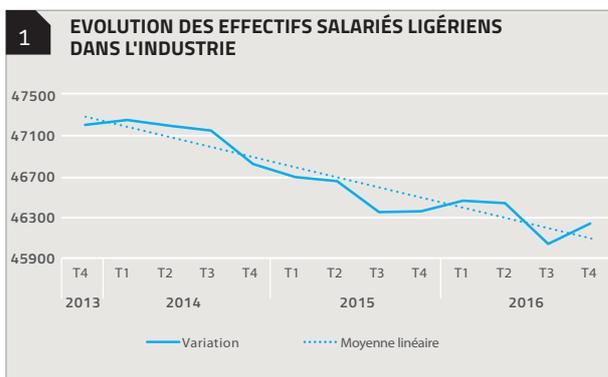


L'INTÉRIM : UNE CROISSANCE QUI SE POURSUIT

L'intérim constitue un bon indicateur de tendance. Les entreprises y recourent pour faire face à un surcroît d'activité, avant de songer à embaucher sur des contrats plus durables. La Loire gagne de nombreux effectifs au 4^e trimestre 2016 (+450 postes), tout comme en Auvergne-Rhône-Alpes et en France.



1, 2, 3, 4 et 5. graphiques : Source : Urssaf-Acoss (données CVS), traitement epures



CHÔMAGE

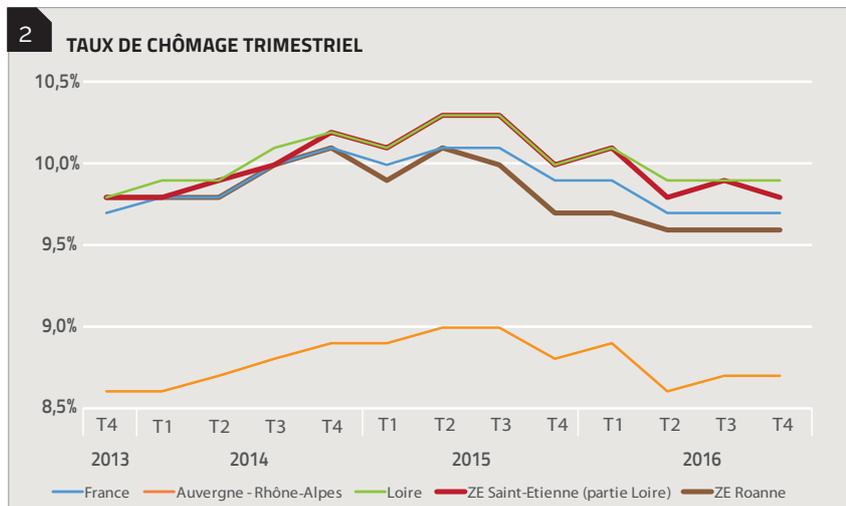
ET DEMANDEURS D'EMPLOI

1	DEFM 2016 T4 (en nombre)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution trimestrielle (en nombre)	Evolution annuelle (en %)
France	3 529 600	1,8%	62 800	-3,0%
Auvergne-Rhône-Alpes	387 210	-1,5%	-5 806	-3,3%
Pôle métropolitain	155 150	-1,5%	-2 398	-3,8%
Loire	38 520	-1,1%	-423	-3,9%
Zone d'emploi de Roanne	6 820	1,0%	-460	-3,4%
Zone d'emploi de Saint-Etienne	28 700	-1,6%	69	-3,9%

BAISSE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOIS DANS LA LOIRE

Au dernier trimestre 2016, la Loire compte près de 38 500 DEFM de catégorie A. Ce nombre diminue entre le 3^e et le 4^e trimestre, tout comme dans le Pôle métropolitain et au niveau régional, alors qu'il augmente en France.

La diminution de nombre de DEFM dans la Loire est attribuée à la zone d'emplois de Saint-Etienne, les DEFM étant en hausse dans celle de Roanne.



STABILISATION DU TAUX DE CHÔMAGE

Pour le troisième trimestre consécutif, le chômage de la Loire est de 9,9%.

Alors que les taux de chômage des zones d'emplois de Saint-Etienne et de Roanne approchent les niveaux départemental et national (entre 9,6% et 9,9%), le taux de chômage régional est nettement inférieur (8,7%).

Au sein du Pôle métropolitain, le taux de chômage varie de 6,8% dans la zone d'emploi de Villefranche-sur-Saône à 9,8% dans celle de Saint-Etienne.

Evolution T3-T4 2016

Loire : +0,0 point
Région : +0,0 point

1. tableau : Source : STMAT (données brutes) traitement epures / 2. graphique : Source : INSEE (données CVS), traitement epures

GLOSSAIRE :

ACOSS : Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale

AFDCC : Association Française des Credit Managers et Conseils. C'est l'AFDCC qui a souhaité définir un score de santé financière des entreprises.

CVS : Corrigé des Variations Saisonnières

DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

SMPT : Salaire Moyen Par Tête

T : Trimestre

URSSAF : Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales

ZE : Zone d'Emploi

LES PARTENAIRES :

Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale Chambre de Commerce et d'Industrie LYON METROPOLE Saint-Etienne ; Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Loire ; Communauté d'Agglomération Loire Forez ; Emplois Loire Observatoire ; Département de la Loire ; Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi – Antenne de la Loire ; Forez Est ; Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques ; Pôle Emploi de la Loire ; Pôle Métropolitain ; Saint-Etienne Métropole ; Schéma de COhérence Territoriale du Sud Loire ; Union de Recouvrement des cotisations de la Sécurité Sociale et d'allocations Familiales – Antenne Loire ; Université de Saint-Etienne.

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES.

Le champ du secteur privé **AcoSS-Urssaf** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande, la santé non marchande, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les salariés relevant du régime agricole. L'emploi salarié privé et la masse salariale sont renseignés dans les bordereaux de cotisations, substitués depuis mars 2015, par les déclarations sociales nominatives (DSN).

- **Effectif salarié** : nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat en cours le dernier jour de la période. Tous les salariés, à temps complet ou à temps partiel, comptent pour un, indépendamment de la durée du travail. Cet effectif est mesuré chaque trimestre.

- **Salaires Moyens Par tête du trimestre** : rapport entre la masse salariale du trimestre et l'effectif moyen observé sur le trimestre.

- **Masse salariale** : montant total des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales. Elle correspond au salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature.

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent. De plus, la mise en œuvre progressive de la DSN, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, conduit aussi à des révisions durant la phase de montée en charge.

Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois : personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande au cours du dernier jour du mois et tenus de faire les actes positifs de recherche d'emploi. Catégorie A : DEFM n'ayant exercé aucune activité au cours du mois.

Taux de chômage localisé : rapport entre le nombre de chômeurs (Pôle emploi) à la population active estimée (à partir du dispositif d'estimations d'emplois localisées de l'INSEE). Le taux de chômage localisé est calculé par l'INSEE.

Score AFDCC : indicateur de la santé financière d'une entreprise proposé par le Bureau Van Dijk (base Diane). Il associe à la note une probabilité de défaillance. Ratios combinés : la rentabilité opérationnelle, l'impact financier, le fonds de roulement, la trésorerie nette, la capacité de financement, le poids des dettes fiscales et sociales. Seules les entreprises ayant publié leurs comptes pour l'année 2016 et dont le chiffre d'affaires est supérieur à 300k€ sont concernées.

Périmètre géographique : les données relatives à l'emploi et à la masse salariale n'étant pas disponibles à un niveau plus fin que la zone d'emploi dès lors qu'elles sont trimestrielles, les traitements à l'échelle du Pôle métropolitain correspondent au cumul des zones d'emploi de Saint-Etienne (partie ligérienne), Bourgoin-Jallieu, Vienne-Roussillon, Villefranche-sur-Saône et Lyon. Les données relatives au climat des affaires et aux DEFM correspondent aussi à la partie ligérienne de la zone d'emploi de Saint-Etienne. En revanche, le taux de chômage n'est disponible qu'à l'échelle globale de la zone d'emploi.



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, résitué dans les dynamiques régionales et nationales.

